

Comment se préparer à la facture dématérialisée ?



Intelligente et autonome, la facture électronique a pour but de simplifier les échanges et la dématérialisation fiscale entre les pays membres de l'UE.

Une obligation qui va entrer en vigueur progressivement pour toutes structures professionnelles

Qui est concerné ?



Toutes les entreprises assujeties à la TVA
Echanges interentreprises (B2B)



1er Juillet 2024
Grandes entreprises

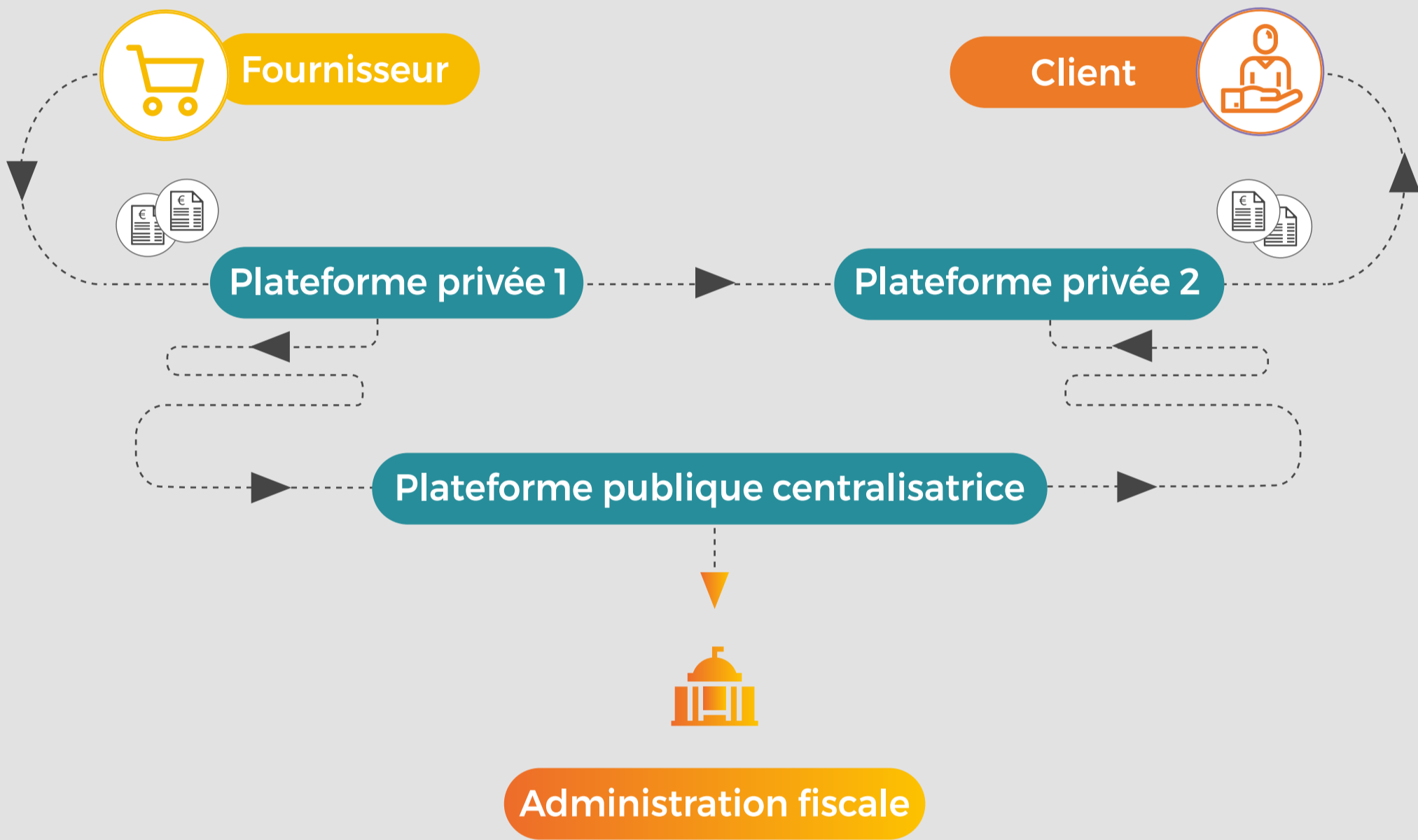


1er Janvier 2025
ETI

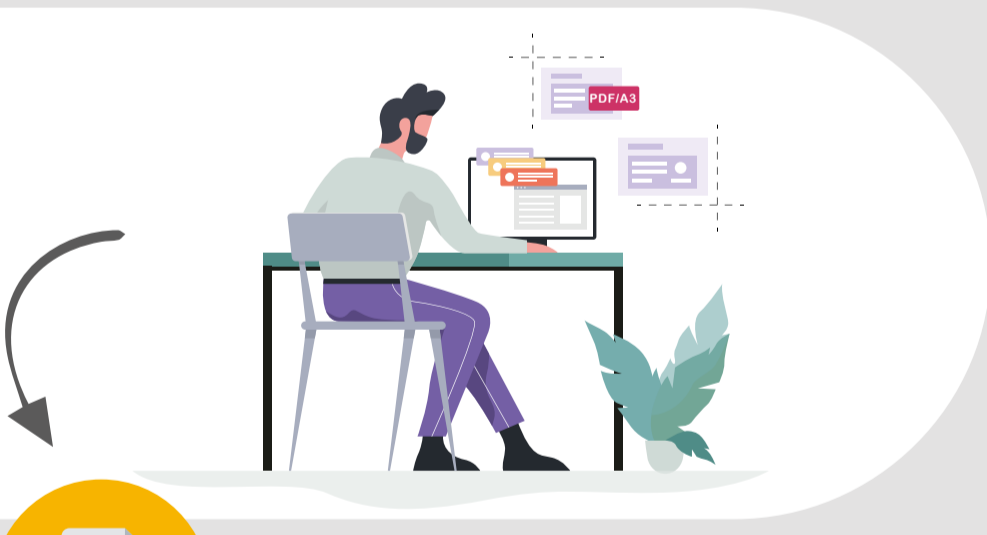


1er Janvier 2026
TPE et PME

Comment fonctionne ce nouveau mode de facturation ?



La factur-X : un nouveau format pour la facture électronique, exploitable aussi bien par l'homme que par la machine



PDF/A3

Le PDF / A3

Offre une lisibilité similaire à une facture au format papier



XML

Le fichier xml

Regroupe les données pour automatiser l'analyse, le traitement et l'intégration comptable

+

=



Les avantages du traitement des factures au format dématérialisé



Réduction des coûts



Archivage simplifié



Diminution des délais de paiement et des litiges




Meilleure traçabilité



Sécurité renforcée

Pourquoi attendre 2024 pour profiter des bénéfices de la facture électronique ?

 [Découvrez nos solutions](#)

